



RESOLUTION GENERALE

Le SNETAA-FO réuni en conseil national à Vichy (03) du 5 au 7 novembre 2024, s'inscrit pleinement dans les dernières résolutions du Comité confédéral national FO du 25 septembre 2024 et du Comité national fédéral de la FNEC-FP-FO du 16 octobre 2024.

Il appelle tous les personnels à se mobiliser pour lutter contre la politique d'austérité du nouveau gouvernement et contre la dégradation des services publics, notamment celui de l'École, fondement de la République.

Le SNETAA-FO se retrouve également pleinement dans l'action de notre fédération, la FGF-FO, pour mener le combat contre ce gouvernement qui s'attaque indignement aux fonctionnaires : suppression de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat), passage de 1 à 3 jours de carence pour les arrêts maladie et de 100 % à 90 % de l'indemnisation des congés maladie, et suppression des catégories A, B et C.

Dans notre secteur, pleinement conscient des difficultés de plus en plus criantes exprimées dans tous les établissements de l'Hexagone et des territoires ultra-marins, le SNETAA-FO reste toujours actif pour porter la voix des adhérents et plus généralement de tous les personnels, titulaires ou contractuels, de LP, SEP, EREA/LEA (lycée d'enseignement adapté) et SEGPA.

Le SNETAA-FO réaffirme en premier lieu son indéfectible attachement à la défense des intérêts matériels et moraux de tous les personnels. Il sera toujours aux côtés des PLP pour la reconnaissance de la spécificité de leur métier et la défense de leur statut.

En responsabilité, le SNETAA-FO, premier syndicat de la voie professionnelle, s'engage à poursuivre ses actions, en totale indépendance, au moyen de ses seuls mandats renouvelés et votés lors de son dernier congrès national.

Dans un contexte de réformes successives visant le démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire, le SNETAA-FO exige l'abrogation de la réforme « Macron-Grandjean », et porte un projet pour la voie professionnelle, pour les personnels et les élèves sous statut scolaire. Pour cela, le SNETAA-FO va poursuivre toutes les batailles déjà engagées, et portera notamment ses revendications auprès de toutes les instances locales, départementales, académiques, régionales et nationales.

S'OPPOSER À LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Dès sa prise de fonction, la nouvelle ministre de l'Éducation nationale s'est placée dans la droite ligne des ministres précédents en décidant, sans concertation, de poursuivre la politique engagée malgré une opposition unanime :

- 1) remise en cause du statut général de la fonction publique, avec notamment la fin de la grille unique des rémunérations et le développement de la rémunération dite « au mérite » ;
- 2) gel du point d'indice, dans un contexte d'inflation accentuant la paupérisation des collègues, les obligeant à rechercher d'autres sources de revenus ;
- 3) suppression de postes alors que les moyens manquent partout ;
- 4) suppression de formations et de sections professionnelles ;
- 5) dégradation des conditions de travail, entre autres due à l'enchaînement de réformes à tous les niveaux de l'École (primaire, collège, lycées) ;
- 6) poursuite des politiques d'inclusion **systématique et sans moyens** qui n'aboutissent qu'à de la maltraitance pour les personnels, mais aussi les élèves et leurs familles ;
- 7) disparition de l'offre de formation continue des professeurs sur leur ORS (obligations réglementaires de service).

Le SNETAA-FO dénonce toutes les conséquences d'une telle politique qui précipite le service public de l'Éducation nationale dans une grave crise provoquée par les gouvernements successifs.

Le PLF (projet de loi de finances) 2025 avec ses 40 milliards de réduction des dépenses publiques, laisse augurer le pire, tant sur le plan des salaires que des effectifs de fonctionnaires avec l'annonce de la suppression de 4 000 postes.

Le SNETAA-FO continuera à se battre pour défendre ses agents, leur statut, leurs postes, leurs missions et pour une fonction publique forte au service de la population.

LUTTER CONTRE LA RECRUESCENCE DES VIOLENCES A L'ÉCOLE ET LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La multiplication des actes de violences crée un climat anxigène dans nos établissements qui concentrent la plupart des difficultés de la société alors qu'ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour résoudre les problèmes.

Le SNETAA-FO alerte depuis trop longtemps sur l'état de fatigue, d'épuisement même, de découragement, de mal-être, parfois de colère des personnels. Trop souvent, les collègues ne trouvent plus de sens à leur métier. La lassitude gagne la profession. Partout les mêmes constats, de la fatigue de plus en plus tôt dans l'année, une pression managériale insupportable, et un soutien hiérarchique de plus en plus déficient.

Le SNETAA-FO rappelle que les LP, SEP, SEGPA ou EREA/LEA doivent être des établissements où les personnels, détenteurs de l'autorité de l'État, doivent être respectés et en sécurité. La violence, sous quelque forme que ce soit, est inadmissible particulièrement dans l'École de la République. Il n'y a pas de fatalité à la violence. La parole de l'enseignant doit toujours être respectée.

Le SNETAA-FO exige que l'administration garantisse la sécurité au travail des personnels. Le chef d'établissement doit signaler et sanctionner tous les faits conduisant à la remise en cause de l'intégrité physique ou morale des personnels et soutenir systématiquement l'enseignant quand celui-ci est victime dans l'exercice de son métier. La protection fonctionnelle doit s'appliquer automatiquement et sans restriction.

Le SNETAA-FO exige que la laïcité soit inconditionnellement défendue.

ABROGER LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le SNETAA-FO lutte sans relâche contre la stigmatisation des lycées professionnels et des PLP, injustement accusés de tous les maux de l'enseignement professionnel public (le décrochage scolaire, la dévalorisation des diplômes, les difficultés d'insertion dans l'emploi...).

La voie professionnelle est l'objet de réformes qui se succèdent sans raison d'être. La présente réforme Macron-Grandjean, conséquence de la loi Pénicaud dont nous demandons l'abrogation depuis 2018, a été unanimement dénoncée parce qu'elle est coûteuse et néfaste. Elle ne répond à aucun des objectifs énoncés par le Président pour la justifier. Les ministres successifs poursuivent sa mise en œuvre au mépris des revendications des principaux acteurs du LP.

Le SNETAA-FO n'a de cesse de démontrer que cette réforme est funeste pour les PLP, nos élèves et le monde de l'entreprise en mal de professionnels qualifiés.

Tout d'abord cette réforme est coûteuse. Un milliard d'euros a été mis sur la table mais dépensé inutilement sans redonner espoir aux jeunes, sans valoriser le professionnalisme de tous les personnels des établissements professionnels. Un véritable « gaspillage » quand on connaît tous les maux dont souffre l'enseignement professionnel et les besoins que l'on aurait pu combler avec cette enveloppe.

Ensuite, elle menace notre statut et nos emplois. La révision annuelle de la carte des formations initiée, avec les régions et les entreprises locales, par la réforme, conduira inéluctablement à des fermetures de sections et un programme de reconversion, de départs volontaires et de licenciements pour les PLP. Tout est déjà prévu, un groupe de travail a été organisé à la DGRH du ministère. Un vademecum est déjà prêt pour accompagner individuellement les professeurs de lycée professionnel dont la discipline ne serait plus en adéquation avec l'évolution de la carte des formations. Seul le SNETAA-FO, avec sa fédération, a refusé de participer à l'organisation d'un plan social masqué.

Enfin, elle dégrade considérablement nos conditions de travail. Le SNETAA-FO dénonce la désorganisation de l'année de terminale bac pro et des examens. De plus, cette réforme diminue les horaires consacrés à l'enseignement pour les élèves qui en ont le plus besoin. Cela réduit la qualité de la formation des jeunes qui nous sont confiés, en négligeant la formation citoyenne et en rendant plus difficile la poursuite d'études.

Pour toutes ces raisons, le SNETAA-FO exige l'abrogation immédiate de cette réforme pour stopper la destruction de l'enseignement professionnel sous statut scolaire au profit de structures de formations privées.

Pour faire face au défi d'un enseignement professionnel du XXI^e siècle, le SNETAA-FO réitère son exigence d'un diagnostic partagé, honnête et juste sur la voie professionnelle. Une réforme dans notre secteur est nécessaire. L'Éducation nationale doit enfin mettre ses actes en conformité avec ses intentions affichées de faire de la voie professionnelle une voie

d'excellence. Nous devons d'abord être écoutés et entendus, l'expertise des PLP est la base indispensable pour fixer un cap commun ambitieux.

Les priorités pour rendre attractives les filières professionnelles sous statut scolaire sont :

- créer de nouveaux diplômes nationaux correspondant aux métiers d'avenir et participer notamment à la réindustrialisation annoncée de notre pays. Rien ne pourra se faire sans l'enseignement professionnel ;
- développer les CAP de 1 à 3 ans, avec de réels moyens, pour répondre aux attentes et aux besoins de tous les jeunes qui s'y engagent ;
- augmenter la qualification des jeunes futurs salariés et citoyens en développant des diplômes nationaux à bac +3, plutôt qu'une pseudo-revalorisation avec le bac +1 de même niveau que le bac pro ;
- changer le processus d'orientation (AFFELNET) pour qu'il ne soit plus l'aboutissement d'une orientation subie en fin de troisième et abroger Parcoursup.

Ainsi le maintien d'une offre de formation diversifiée ne doit pas répondre à tout prix aux besoins locaux des entreprises ; il y va du respect de nos élèves en leur permettant de suivre des formations qui ne soient pas le résultat d'un déterminisme géographique et social en hypothéquant leur orientation.

L'apprentissage n'est pas la solution pour transmettre le savoir et faire réussir nos jeunes. Le SNETAA-FO demande le transfert des milliards destinés à l'apprentissage vers l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire.

COMBATTRE LES MALTRAITANCES DE L'INCLUSION SYSTÉMATIQUE

L'inclusion nous concerne tous mais elle ne doit pas être la solution de facilité pour le ministère qui continue à affecter en nombre des élèves en situation de handicap ou des primo-arrivants dans nos établissements sans se soucier moins des difficultés induites que des économies à réaliser.

Concernant les primo-arrivants (élèves allophones), nous exigeons la création de toutes les places nécessaires en UPE2A notamment, accompagnée par la création de tous les postes d'enseignants indispensables.

L'inadéquation entre moyens alloués (en personnels comme en formation) et les défis à relever, met de plus en plus en souffrance les personnels et l'ensemble des élèves qui leur sont confiés.

La situation est déjà critique dans les LP, SEP, SEGPA et EREA/LEA qui accueillent cinq fois plus d'élèves en situation de handicap (ESH) qu'en LGT. D'autre part, les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), aux difficultés bien souvent importantes, sont majoritairement orientés en LP et SEP. Pour le SNETAA-FO, il n'est pas acceptable que les élèves en inclusion représentent, dans une classe dite « ordinaire », jusqu'à 20 % et plus des élèves au total. C'est l'esprit même de l'inclusion qui n'est pas respecté.

Ce dysfonctionnement se constate, d'ailleurs dès le collège avec les sur-orientations en SEGPA, d'élèves d'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), en attente de place en ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique) ou en IME (institut médicoéducatif). Le SNETAA-FO est, depuis toujours, fortement attaché aux structures de l'enseignement adapté, à leur mission

initiale et au juste accompagnement des élèves fragiles qui peuvent y être accueillis. Le SNETAA-FO dénonce leur démantèlement et exige l'abrogation de l'acte 2 de l'école inclusive. Il invite à réunir les personnels et à mener campagne en s'appuyant sur la pétition des quatre fédérations FO (FNEC-FP-FO, FNAS, FSPS, FAGE).

Pour le SNETAA-FO, dans tous les établissements qui accueillent des élèves bénéficiant d'une notification attribuée par la MDPH, une ULIS PRO doit être créée et coordonnée par un PLP, avec un maximum de dix élèves affectés par dispositif. Il exige aussi que tout PLP volontaire qui le demande obtienne la formation CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) sur son temps de travail.

Le SNETAA-FO dénonce l'aveuglement du ministère face à l'urgence actuelle et à l'accroissement des difficultés à venir. Les chiffres du récent rapport de la Cour des comptes sur l'inclusion montrent que ce sont deux fois plus d'élèves en situation de handicap qui intégreront les lycées au cours des cinq prochaines années. Il poursuivra son combat pour une école inclusive cohérente et la défense des personnels, notamment la reconnaissance de cette plus grande part du travail qu'ils assument en dépit des moyens encore très insuffisants qui leur sont alloués.

EXIGER UNE REVALORISATION SALARIALE ET L'ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Le constat est sans appel, notre pouvoir d'achat a considérablement baissé ces vingt dernières années.

Notre combat est clair : le SNETAA-FO exige la revalorisation des salaires sans contrepartie dans le cadre de nos obligations statutaires.

Le pacte constitue une flagrante illustration des dérives d'une politique de rémunération dite « au mérite ». Le SNETAA-FO revendique l'abandon du pacte car il engage les collègues en dehors de leurs obligations statutaires au prétexte de mieux les rétribuer. C'est une remise en cause claire et nette du statut, une source de conflits et de divisions entre collègues.

Au SNETAA-FO, nous portons une revendication forte auprès de tous les ministres de l'Éducation nationale qui se succèdent : attribuer à tous les PLP une indemnité en raison même de la spécificité de leurs missions et des publics qu'ils accueillent dans les établissements.

Le SNETAA-FO s'inscrit également pleinement dans les exigences de sa fédération la FNEC-FP-FO, de la fédération de la fonction publique FGF-FO et de la confédération Force Ouvrière sur la nécessaire revalorisation du point d'indice à hauteur de l'inflation (10 % tout de suite sans contrepartie) et le rattrapage des pertes subies par les fonctionnaires depuis trop longtemps (28 % depuis 2000). Il est urgent de répondre aux revendications salariales des personnels de la fonction publique.

Avec Force Ouvrière, le SNETAA-FO combat la réforme des retraites et toutes les mesures qui visent à diminuer le montant des pensions et exige le retrait de la réforme Macron rejetée par une très large majorité de salariés de notre pays. Pour le SNETAA-FO, la retraite c'est toujours à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités sans décote.

L'année scolaire, à peine commencée, s'annonce déjà très difficile. Partout la lassitude, la résignation, l'individualisme s'expriment, une colère sourde s'est installée. Le SNETAA-FO

n'a de cesse d'alerter sur la dégradation du climat qui règne dans nos établissements scolaires et sur la perte de sens de notre métier.

Dans ce contexte d'ensemble qui ne porte pas à l'optimisme, le SNETAA-FO continue, souvent seul, à se battre pour obtenir la satisfaction de toutes nos revendications, notamment pour éviter le démantèlement programmé de notre métier, et de l'enseignement professionnel, public, laïque, sous statut scolaire.

Le SNETAA-FO exige un changement de cap pour améliorer nos conditions de travail de façon substantielle, pour faire réviser en urgence nos salaires à la hausse par l'augmentation du point d'indice, pour garantir notre emploi et notre statut particulier, pour assurer un meilleur avenir à tous les personnels.

Pour ce faire, le SNETAA-FO invite ses responsables académiques à demander des audiences spécifiques « voie professionnelle » auprès des rectrices et des recteurs afin d'y défendre les moyens, les formations, les personnels et donc, tous les jeunes de la voie professionnelle. Il appelle également chaque militant, chaque adhérent, à se mobiliser par tous les moyens efficaces (CA, HMIS, ...) pour mener les combats qui permettent de porter ensemble, unis et solidaires, la voix des personnels. Ensemble nous serons plus forts et nous arriverons à gagner de nouvelles batailles. Nous devons faire mieux que dénoncer, nous devons réussir à redonner de l'ambition à notre mission d'enseignant.

Pour cela, nous avons nos mandats que nous nous sommes donnés en congrès. Ils sont une force. Le SNETAA-FO est le syndicat majoritaire et se doit d'agir pour faire aboutir les revendications pour la défense des intérêts matériels et moraux des personnels.

Nous devons également porter un espoir pour tous les PLP, CPE, titulaires et contractuels, AESH et AED et pour cela, réaffirmer la place de l'enseignement professionnel initial, public et laïque sous statut scolaire menacé par des organismes de formation qui se multiplient sans contrôle depuis la loi Pénicaud de 2018.

Avec le SNETAA-FO et sa fédération, continuons le combat contre l'empilement des réformes. Exigeons un avenir meilleur pour l'enseignement professionnel public et laïque sous statut scolaire.